



**Aux Présidents (tes) des clubs de Championnat NF2 – NF3 – NM3 – R1 (Pré-Nationale), R2, R3 - U20 Masc. Elite, Championnats Jeunes Régionaux (U18F-U17M-U15-U13)**

Phalempin, le 5 Juillet 2019.

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Selon les dispositions fédérales, les conditions de revalidation des entraîneurs inscrits au statut des techniciens pour la saison 2019/2020 y compris pour les équipes montant de Championnats Départementaux, sont les suivantes :

Le recyclage concerne TOUS LES ENTRAÎNEURS qui souhaitent figurer sur la liste déclarative du statut d'Equipe Technique Club (staff) qu'il soit sur la liste **PRINCIPALE, COMPLEMENTAIRE ou en tant que JOKER**. La date limite de revalidation est fixée **au 31/12/2019**.

Au-delà de cette date toute personne officiant en championnat régional Hauts de France (jeunes ou seniors) doit être revalidée.

Le Week-End Pré-Saison (WEPS) concerne les championnats NF2 – NM3 – NF3 et R1 (Pré-Nationale).

La Journée Annuelle de Pré-Saison (JAPS) concerne les championnats R2-R3-U20 Masc. Elite – U18F – U17M.

La Journée Annuelle de Pré-Saison Jeunes (JAPS JEUNES) concerne les championnats régionaux U15 et U13 ELITE ou EXCELLENCE.

Pour les entraîneurs officiant dans plusieurs championnats soumis à des revalidations différenciées, c'est la revalidation la plus élevée qui l'emporte : action fédérale > WEPS > JAPS. Toutefois, **l'échéance de revalidation étant fixée au 31/12/2019** pour tous les championnats relevant de la Ligue Régionale des Hauts de France, il sera demandé aux personnes dont la revalidation aurait lieu après de se conformer aux dispositions régionales.

Pour les entraîneurs relevant de la Journée Annuelle de Pré Saison qui officient en championnat jeune ET parallèlement en championnat senior, il ne leur sera imposé qu'une seule journée JAPS, c'est la JAPS Jeune qui doit être priorisée tant que possible.

Pour les entraîneurs relevant du Week-End de Pré Saison qui officient en championnat jeune ET parallèlement en championnat senior, il leur sera demandé de participer à la journée obligatoire du WEPS ainsi qu'à la journée JAPS Jeune autant que faire se peut.

Les entraîneurs U15 Championnat de France et leurs assistants sont invités comme de tradition à **la JAPS du 01/09/2019** en plus du recyclage fédéral.

**Pour un 1<sup>er</sup> groupe / WEPS** composé des NF2 – NF3 – NM3 et des R1 des Hauts de France, le format de 14 heures de formation est réglementaire. Cette formation se compose de **2 modules OBLIGATOIRES** :

- *Dimanche 20 Octobre 2019 de 9h00 à 17h30 – Dans le cadre des Automnales – SPORTICA – Place du Polder à Gravelines.*
- ET**
- *1 DATE AU CHOIX – (1<sup>er</sup> **Septembre** à ARRAS ou le 19 Octobre – SPORTICA – Place du Polder à Gravelines)*

**Coût d'inscription : 130 €, chèque à établir au nom de la Ligue Régionale HDF.**



Ligue Régionale Hauts-de-France de Basket-Ball

30 Rue Albert Hermant | 59133 Phalempin

T : 03 20 16 93 70

[www.hautsdefrancebasketball.org](http://www.hautsdefrancebasketball.org) |  |  | 

